

Mémoire de la Chaire de recherche de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves soumis au

Comité de consultation pour la création d'un institut national d'excellence en éducation

La Chaire de recherche de la CSRS en est à son troisième mandat (2017-2022) et porte dorénavant tout autant sur l'engagement et la réussite que sur la documentation et l'avancement des pratiques éducatives dans le domaine de l'intégration scolaire. Son premier mandat, sous la gouverne du professeur Laurier Fortin, a porté essentiellement sur la persévérance et la réussite scolaire des élèves à risque de décrochage scolaire (2007-2012) et le deuxième mandat, sous la responsabilité de la professeure Anne Lessard, a permis de documenter les pratiques pédagogiques qui suscitent l'engagement des élèves au secondaire et les composantes qui assurent le succès d'un programme d'intervention visant les élèves à haut risque de décrochage scolaire, le programme Accès 5. Ayant toujours la professeure Lessard comme titulaire, le troisième mandat de la Chaire de recherche de la CSRS suit, dans sa forme, les traditions partenariales établies en 2007, à savoir notamment l'utilisation d'un comité de gestion qui se rencontre huit fois par année, à la CSRS et qui regroupe la direction générale adjointe, la direction des services éducatifs, les directions générales des écoles secondaires de la CSRS et la titulaire de la Chaire. Au fil des ans, il y a eu convergence entre le comité de gestion de la Chaire et la table pédagogique du secondaire, permettant ainsi à la titulaire de la Chaire de voir plus largement tous les dossiers dont traitent les directions des écoles sur le plan pédagogique.

La Chaire de recherche de la CSRS repose sur la synergie d'une équipe constituée de la titulaire, la professeure Lessard et de 17 chercheurs provenant de cinq institutions, 8 étudiants aux cycles supérieurs en recherche sous la direction de la titulaire et 5 partenaires formels, des partenaires scolaires et communautaires. La titulaire de la Chaire est membre chercheure régulière au Centre d'étude et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CERTA), fait partie du comité scientifique du Centre de recherche et d'intervention en réussite éducative (CRIRES) et est membre du Comité directeur (CoDir) du Réseau PÉRISCOPE. Puisque chacun de ces centres/réseau présente également un mémoire, celui-ci apporte des éléments de réflexion pour le groupe de travail qui sont ancrés dans des alliances solides de recherche-formation-pratique et plus précisément dans le contexte estrien.

Dans la perspective où Campbell (1969) propose, pour obtenir des résultats probants, d'analyser ce qui a été fait et ce qui a fonctionné (*what has been done*) dans le milieu, il nous semble important de souligner l'historique et les façons de fonctionner de cette Chaire de recherche, qui somme toute, semble assez unique. La longévité des activités de cette chaire de recherche a permis certains changements de pratique, ne serait-ce que **l'ouverture du milieu scolaire à la recherche**. La CSRS utilise depuis 2007 les résultats de recherche du professeur Laurier Fortin comme pierre d'assise pour justifier les décisions liées aux grandes orientations à prendre pour atteindre deux objectifs : 1) diminuer le nombre de décrocheurs et 2) améliorer le niveau de réussite scolaire des élèves de la CSRS. Le modèle prédictif de décrochage de Fortin *et al.*, (2013) est remis de l'avant chaque année pour positionner les chantiers pédagogiques à mener pour atteindre ces deux objectifs. Dans cette dynamique d'alliance forte entre théorie et pratique, les praticiens et les chercheurs ont adopté un langage commun. Le temps et les

structures de communication et de gestion ont permis aux praticiens d'apprivoiser « la recherche » et aux chercheurs de mieux comprendre les réalités du milieu scolaire. Les besoins exprimés par le milieu scolaire ont donné lieu, notamment durant les deux premiers mandats, à des synthèses de connaissances sur le climat de classe, sur la gestion de classe et sur les facteurs déterminants du décrochage scolaire, pour ne nommer que quelques éléments. Les chercheurs ont ainsi contribué à éclairer certaines décisions des directions d'école quant aux actions à entreprendre dans leurs milieux. C'est dans cette dynamique, et en réponse à un besoin du milieu scolaire que le programme Trait d'Union (Fortin, 2012) a été implanté dans chaque école secondaire et la Chaire a permis d'assurer la rigueur de l'implantation et la pérennisation de ce programme dans les milieux.

L'évolution des travaux de la Chaire suit à la fois la théorie et l'analyse faite par les milieux de leurs besoins. L'engagement et les interactions en classe étant deux facteurs déterminants dans le modèle prédictif du décrochage scolaire, ces concepts sont au cœur des deuxième et troisième mandats de la Chaire de recherche de la CSRS. **L'analyse constante des indicateurs de réussite des élèves est à la source des initiatives entreprises à la fois en recherche et en intervention dans le milieu.** L'écart théorie-pratique en est ainsi diminué.

En fait, les observations menées par la Chaire dans plus d'une quarantaine de classes du secondaire sur une période de cinq ans porte plutôt à croire que **l'écart n'est pas tant entre la théorie et la pratique, mais bien entre la prescription et les moyens.** Ainsi, un enseignant formé pour enseigner à un groupe régulier qui se retrouve avec un groupe composé de 33 élèves dont 28 sont des garçons avec des plans d'intervention est placé dans une situation où il a peu de moyens pour assurer la qualité de l'expérience d'enseignement-apprentissage et la réussite de chacun de ses élèves. Bien que le document de consultation ne contienne pas de problématisation particulière, hormis le taux de diplomation, nous suggérons que l'intégration massive d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement dans des groupes dits réguliers a pris des proportions démesurées qui occasionnent des entraves sérieuses au travail des enseignants formés pour l'enseignement au secondaire (régulier). Or, **si on vise un moins haut taux de décrochage scolaire, c'est en favorisant la réussite de ces élèves ayant des difficultés que les avancées seront faites.**

Les membres du comité de consultation peuvent s'étonner de lire des résultats de recherche dans un mémoire portant sur la création de l'institut national d'excellence en éducation. Le but est celui-ci : il faut savoir par où passe la réussite et quelles sont les cibles précises. Ces cibles détermineront le mandat d'un tel institut. Par ailleurs, **il faut regarder le système dans son ensemble et déterminer 1) quel est le réel problème (de non réussite d'un plus grand nombre) et 2) quelle est la meilleure façon de remédier au problème.** Or bien que la consultation ne porte pas sur la pertinence d'un tel institut, un chercheur centré sur la recherche de résultats probants débutera sa quête avec la problématisation et s'assurera de démontrer la pertinence scientifique de sa démarche. **Ainsi, si on veut convaincre la population de la plus-value d'un institut, on devrait faire la démonstration que les instituts qui ont été cités dans le document ont effectivement contribué à améliorer le taux de diplomation** dans les pays ou états concernés. Il faut aussi faire la démonstration que les contextes sont semblables et qu'un institut au Québec apporterait les mêmes retombées.

L'étude, à Sherbrooke, de l'évolution des indicateurs de rendement scolaire des élèves démontre des quartiers où il n'y a que peu ou pas d'évolution positive. Cette analyse a permis de cibler des milieux dans lesquels implanter un programme de prévention du décrochage scolaire. À l'issue de cinq années de travail assidu d'acteurs communautaires dans le milieu scolaire, 83% des élèves inscrits à la première cohorte du programme Accès 5 ont gradué en cinq ans. Ce programme permet de comprendre clairement

une chose : **l'éducation, c'est plus large que l'enseignement et éduquer des jeunes issus de l'immigration et/ou issus de milieux défavorisés et/ou ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement requiert beaucoup de ressources, humaines et matérielles et ce, dans la durée.**

La finalité attendue n'est pas présentée clairement dans le document. Il semble y avoir une volonté de diplômer un plus grand nombre d'élèves. Soit, mais encore... Quelle est la problématique spécifique? Une portion de la réponse semble être liée au manque de formation des intervenants du milieu scolaire, puisqu'on a comme objectifs le transfert et l'appropriation. **Un ami critique pourrait soulever le fait que si les conditions étaient différentes dans les écoles, les intervenants arriveraient à faire cheminer les élèves dans les temps prescrits.** On veut transférer, mais on n'a pas correctement identifié le problème dans le système. Quelle est la finalité attendue, outre un meilleur taux de diplomation? Vise-t-on à éduquer des individus à l'esprit critique, qui formeront des citoyens actifs?

Enseigner est une pratique complexe située. Alors que la validité des résultats probants en médecine sont remis en cause dans des situations de multi-comorbidité (Greenhalgh *et al.*, 2014), un ami critique peut questionner comment des résultats probants pourraient être générés en lien avec l'enseignement alors que chaque classe représente un cas différent de multi-comorbidité. Enseigner, c'est tenter d'atteindre chaque jour, à chaque période chaque enfant dans sa zone proximale de développement pour l'amener plus loin dans ses apprentissages. Ceci requiert 1) de connaître l'enfant, 2) de connaître la matière et d'en avoir fait l'analyse conceptuelle et 3) de mettre les conditions en place pour permettre l'harmonie entre les deux premiers éléments pour tous les élèves dans la classe. Enseigner se déroule mieux si des conditions de base sont en place : les élèves ont un horaire, des salles de classe, des pupitres, des chaises, des livres; ils ont mangé, ils sont vêtus, ils comprennent la langue d'enseignement et ils sont disponibles pour l'apprentissage. Or, même au Québec, toutes ces conditions ne sont pas toujours réunies. Les résultats de l'évaluation du programme Accès 5 dont nous avons fait le transfert en septembre 2017 au FRQSC démontrent que 46% du budget d'aide directe à l'élève est allé à l'alimentation. Notre propos vise à mettre en lumière le fait qu'enseigner est une pratique complexe située dans un contexte social, historique et culturel. Si on veut améliorer la situation en éducation, il faut comprendre cette complexité et se poser de nouveau la question : **où est le problème?**

En tous cas, il ne fait nul doute que les promoteurs des résultats probants qui ont initié le mouvement en médecine avaient compris une chose : la différence peut se faire dans la formation initiale (et continue) du personnel, dans leur cas, médical et dans le nôtre, scolaire. Toutefois, même dans le meilleur des mondes, un institut en éducation n'aura jamais le mandat de remplacer le CAPFE, n'est-ce pas? On envisage un rôle de conseil auprès du ministre. Ce mandat s'étendra-t-il aux programmes de formation? Nous suggérons que le transfert des résultats de recherche doit se faire a priori dans les programmes de formation, notamment les programmes de formation à l'enseignement. Par ailleurs, si la réalité de l'intégration demeure la même, nous suggérons qu'il serait peut-être judicieux de proposer à tous les enseignants des cours de 2^e cycle en adaptation scolaire et sociale puisque c'est largement la clientèle qu'ils retrouveront dans leurs classes régulières (particulièrement au secondaire). Dans le cas où cette proposition n'est pas mise de l'avant pour permettre l'atteinte du 3^e objectif visant l'appropriation des pratiques, un programme d'accompagnement des enseignants devrait être envisagé. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes et être offerts par différents intervenants, mais il devrait viser deux objectifs : 1) l'acquisition de techniques d'intervention et 2) l'appropriation d'une démarche d'analyse réflexive. Nous devons former des praticiens réflexifs qui soient en mesure de solutionner les situations complexes vécues au quotidien. Les modalités devraient inclure un accompagnement de proximité dans la durée. Plusieurs travaux suggèrent que les modalités devraient inclure la vidéoscopie et le modelage (Kuijpers *et al.*, 2010; Leclerc et Moreau, 2011).

La question du financement de l'institut n'est pas un élément de consultation semble-t-il. **Pourtant, n'importe quel contribuable, particulièrement un parent d'un de ces élèves ayant des difficultés, est à même de demander si la meilleure façon de dépenser les fonds publiques pour atteindre l'excellence en éducation est de mettre une somme importante dans la création d'une nouvelle structure plutôt que de consolider les structures existantes.** Le FRQSC finance des synthèses de connaissances. Le CTREQ (et le FRQSC) propose des activités de transfert. Le Conseil Supérieur de l'Éducation a aussi un rôle à jouer pour répondre aux trois objectifs ciblés dans le document de consultation. Nous suggérons qu'il pourrait y avoir une convergence de ces expertises et que la modification des statuts de l'un ou l'autre de ces organismes pourrait permettre d'atteindre les objectifs ciblés. En ce qui concerne les questions plus pointues posées en p. 18 du document de consultation, nous croyons que les objectifs ciblés devraient contribuer à propulser vers l'avant, en mettant en évidence les pratiques innovantes et collaboratives. Nous croyons également que dans l'articulation qui prendra cet organisme convergent, les principes de base devraient inclure l'ouverture et la diversité.

Tout autant que l'argent, le temps est une ressource précieuse. Pour arriver à atteindre les objectifs proposés, notamment le transfert et l'appropriation, un lien doit exister entre les interlocuteurs. Puisque le document semble plus centré sur l'enseignement, prenons l'exemple des enseignants. Nos expériences nous indiquent que les enseignants ouvriront leurs portes de classe et participeront aux activités de transfert et d'appropriation dans la mesure où ils reconnaissent une légitimité à ceux qui les offrent. **L'appartenance à un institut n'octroie pas de facto cette légitimité à un formateur ou agent de transfert. Les enseignants s'engageront s'ils sont convaincus que le temps investi en formation aura un effet direct et quasi-immédiat sur l'apprentissage et le rendement de leurs élèves.** Il y a effectivement une distance à franchir entre la théorie et son appropriation dans la pratique, mais les expériences d'accompagnement offert aux enseignants notamment dans le cadre des travaux de la Chaire, mais également dans le contexte de plusieurs projets de type Chantier 7, ont démontré que cet accompagnement est payant sur le plan de la progression des pratiques des enseignants vers une pratique réflexive.

L'accompagnement que nous avons offert à des enseignants au cours des cinq dernières années, dans le cadre des travaux de la Chaire, mais aussi dans le cadre de projets de type Chantier 7, ont permis de mettre en lumière la nécessité de **valoriser les pratiques innovantes des enseignants.** Globalement, les enseignants qui ont participé étaient volontaires et certains pourraient dire qu'il ne s'agit donc pas d'un échantillon aléatoire, ni représentatif. Toutefois, la perspective longitudinale nous amène quand même à croire que dans l'ensemble, les enseignants bénéficieraient de voir leur profession valorisée. Ainsi, peut-être **un des objectifs que devrait viser le Ministre de l'éducation est-il de redorer le statut des enseignants** et du personnel scolaire en général.

Pour terminer, puisque nous ne croyons pas en la nécessité d'établir une nouvelle structure, nous proposons la modification des statuts et le financement dans la durée d'un comité convergent qui ferait partie d'un organisme existant, comme le CTREQ ou le CSE, qui, doté d'un comité scientifique pourrait répondre aux objectifs de 1) colliger les résultats des recherches menées en éducation; 2) permettre le transfert dans les milieux; 3) accompagner les personnels scolaires dans l'appropriation de pratiques innovantes et 4) contribuer à valoriser le rôle des personnels scolaires. Nous croyons par ailleurs que l'expérience acquise dans les travaux de la Chaire de recherche de la CSRS démontre que les alliances de proximité entre chercheurs et praticiens peuvent agir comme levier pour atteindre ces objectifs. Le comité convergent pourrait donc s'allier des chercheurs, passeurs de frontières, qui pourraient agir dans la proximité. En réponse aux questions posées en lien avec la façon de promouvoir l'accessibilité aux résultats probants et de favoriser le transfert à tous les acteurs, incluant les élus et les parents, nous

proposons que le comité convergent engage un agent de communication qui saura mettre de l'avant les messages qui contribueront notamment à valoriser l'éducation.

Nous espérons que dans ce processus de consultation, on gardera en tête le besoin fondamental de tous nos enfants d'avoir accès à une éducation qui leur ouvrira les portes sur un avenir prometteur dans lequel ils pourront contribuer pleinement comme citoyens actifs et critiques. Visons toujours le meilleur pour nos enfants.

Signataires :

Anne Lessard, Ph.D., Professeure titulaire, titulaire de la Chaire de recherche de la CSRS sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves, Université de Sherbrooke

Sylvain Bourdon, Ph.D., Professeur titulaire, Université de Sherbrooke

Michèle Venet, Ph.D., Professeure titulaire, Université de Sherbrooke

Thérèse Laferrière, Ph.D., Université Laval

Références :

Campbell, D. T. (1969). Reforms as experiments. *American Psychologist*, 24, 409-429.

Fortin, L. (2012). *Programme de prévention du décrochage scolaire au secondaire : Trait d'Union*. Québec : CTREQ.

Fortin, L., Marcotte, D., Diallo, T., Potvin, P. et Royer, É. (2013). A multidimensional model of school dropout from an 11-year longitudinal study in a general high school population. *European Journal of Psychology of Education*, 28(2), 563-583.

Greenhalgh, T., Howick, J. et Maskrey, N. (2014). Evidence based medicine : A movement in crisis? *BMJ*, 348, g3725. doi : 10.1136/bmj.g3725

Kuijpers, J.M., Houtveen, A.A.M. et Wubbels, T. (2010). An integrated professional development model for effective teaching. *Teaching and Teacher Education*, 26(8), 1687-1694.

Leclerc, M. et Moreau, A. C. (2011). Communautés d'apprentissage professionnelles dans huit écoles inclusives de l'Ontario. *Éducation et francophonie*, 39(2), 189-206.